



**Conférence
des Nations Unies
sur le commerce
et le
développement**

Distr.
LIMITEE

TD/L.353
1er mai 1996

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

Neuvième session
Midrand, 27 avril 1996

ALLOCUTION PRONONCEE LE 30 AVRIL 1996 PAR M. RUBENS RICUPERO,
SECRETAIRE GENERAL DE LA CNUCED, A LA NEUVIEME SESSION
DE LA CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE
ET LE DEVELOPPEMENT

Le salut de l'homme passe parfois par une renaissance. Il en va de même pour les institutions et les nations. Le choix de l'Afrique du Sud pour accueillir la Conférence à l'heure de son renouveau est à cet égard des plus heureux.

Alors que ce siècle, ô combien cruel, touche péniblement à sa fin, les événements dont nous sommes témoins ici nous redonnent confiance dans la solidarité des hommes, dans leur capacité d'apaisement et de pardon.

Ce qui se passe aujourd'hui en Afrique du Sud est notre seule raison de ne pas désespérer après les massacres de Bosnie et du Rwanda. Ce pays est la preuve vivante que la paix et la réconciliation sont des miracles encore possibles de nos jours.

Nous avons été les contemporains d'Hitler et d'Eichmann, de Staline et de Beria. Mais nous pouvons aussi nous enorgueillir d'être les contemporains du président Nelson Mandela, dont le grand coeur et la profonde sagesse ont

permis l'accomplissement de ces miracles.

Nous savons gré au Gouvernement et au peuple sud-africains de nous associer à ce moment privilégié de leur histoire et de celle de l'humanité.

ZA.96-55162 (F)

Leur exemple devrait nous inciter à faire preuve de hardiesse dans nos efforts pour édifier un nouveau partenariat, et nous aider à insuffler une nouvelle vie à la CNUCED.

Comme l'a fait observer le Secrétaire général de l'ONU, M. Boutros Boutros-Ghali, dans son excellent résumé des deux tables rondes de haut niveau tenues samedi, la mondialisation et l'unification des marchés constituent à la fois une réalité nouvelle et une évolution irréversible. Elles résultent, à mon sens, d'un long processus historique, caractérisé par le rapprochement des cultures et des civilisations, qui s'est amorcé au XVI^e siècle avec ce que l'on devait appeler plus tard les "grandes découvertes".

Comment, dans ces conditions, promouvoir la croissance et un développement durable, c'est-à-dire trouver les moyens d'exploiter les nouvelles possibilités et parvenir ensemble à réduire dans toute la mesure possible les risques que présentent ces deux phénomènes, en particulier pour les pays et les groupes les plus vulnérables ? Telle est la principale question à laquelle nous devons apporter une réponse lors de cette neuvième session de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement.

Une autre grande tâche nous attend, à savoir déterminer le rôle futur de la CNUCED en tant qu'instrument propre à faciliter la réalisation de ces objectifs. Bien qu'elle ait oeuvré pendant 32 ans en faveur d'un développement économique équitable et qu'elle ait remporté de nombreux succès, la CNUCED ne pourra conserver sa raison d'être que si elle fournit une aide concrète et utile à ses Etats membres. Pour que cette session soit une réussite, il faut donc que vous, qui êtes en quelque sorte les "actionnaires" de la CNUCED, conveniez de réorganiser et de revitaliser cet organisme afin qu'il réponde mieux à vos besoins dans les années à venir.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'au début de ce mois, nous avons entrepris de restructurer le secrétariat en profondeur : le nombre des divisions a été ramené de neuf à quatre, avec la création de pôles d'activité destinés à promouvoir la synergie entre nos différents domaines de travail, et les structures administratives d'appui ont été considérablement élaguées. Je tiens à souligner que cette restructuration a été motivée non point par la crise financière de l'ONU, mais par une volonté de moderniser la CNUCED et de l'adapter aux nombreux changements survenus ces dernières années sur la scène internationale.

Votre tâche sera donc de donner vie à la nouvelle organisation en gestation, en définissant les priorités et les futurs programmes de travail de la CNUCED et en déterminant les moyens d'y associer les "nouveaux acteurs" dynamiques du développement, à savoir les entreprises privées et les acteurs de la société civile. De nombreux détails importants de la restructuration découleront nécessairement du résultat de la Conférence. Mais la nouvelle structure devra être mise en place aussitôt que possible après celle-ci, avec la flexibilité et l'ouverture d'esprit nécessaires pour procéder aux adaptations qu'exige la réalité. Nous serons bien entendu attentifs à toutes suggestions et idées quant aux meilleurs moyens d'atteindre notre objectif commun d'une organisation améliorée et plus efficace.

Le succès de la Conférence doit également se traduire par une révision du mécanisme intergouvernemental. Le Conseil du commerce et du développement a déjà bien avancé dans cette voie à sa dix-huitième session extraordinaire en décembre 1995. Et je crois qu'il existe un large consensus parmi les Etats membres quant aux orientations qu'ils souhaiteraient voir appliquer à cet égard. Ils doivent maintenant achever le travail, de façon que l'ensemble du mécanisme de la CNUCED soit pleinement opérationnel dans les semaines qui suivront la fin de la Conférence, le 11 mai. Pour cela, il faut que la

Conférence aborde des questions de détail telles que le mandat des organismes intergouvernementaux.

Pour conclure ces remarques générales, je dirai que la Conférence doit fixer des priorités claires pour les années à venir. A cet égard - cela va presque sans dire - la définition des priorités ne devrait pas se faire au détriment du large mandat de la CNUCED dans le domaine du commerce et du développement. Sans une capacité de vision globale, lui permettant d'analyser les fondements de phénomènes économiques complexes et de réaliser des études empiriques sur des expériences de développement positives, la CNUCED serait incapable de proposer une assistance technique et des conseils valables à ceux qui en ont le plus besoin.

Dans son dernier ouvrage, *L'ère des extrêmes*, après avoir conclu que la planète est désormais l'unité opérationnelle fondamentale dans le domaine économique et que les anciennes unités, telles que les économies nationales, ne sont plus que des "complications des activités transnationales", l'éminent historien britannique Eric Hobsbawm écrit :

"Ce qui frappe peut-être le plus en cette fin de XXe siècle est la tension entre cette mondialisation de plus en plus rapide et l'incapacité à la fois des institutions publiques et des êtres humains dans leur comportement collectif de s'en accommoder."

En tant qu'êtres humains venus du monde entier en Afrique du Sud pour définir l'avenir de l'une de ces institutions publiques, tout en partageant peut-être l'opinion d'Hobsbawm, il nous appartient ici de lui apporter un démenti. A en juger par les efforts collectifs que les membres ont déployés lors des négociations préalables à la Conférence à Genève, ainsi que par le succès éclatant de la cérémonie inaugurale de samedi, je suis personnellement convaincu que les augures sont favorables.

UNE ÈRE D'INQUIÉTUDE

Cet effort collectif s'inscrit toutefois dans le contexte d'un climat universel d'inquiétude et de crainte poignantes, de peur de l'inconnu peut-être plus aiguë que jamais depuis l'époque ancienne des grandes expéditions sur des mers inexplorées vers des terres inconnues à la recherche de trésors qui se sont souvent révélés n'être que des mythes. La peur est contagieuse. Et elle peut être paralysante. En cela, il n'y a pas de différence entre des gouvernements apparemment puissants et d'humbles individus.

Le malaise général alimenté par la peur, la possibilité d'une réaction brutale à la mondialisation, découle de deux causes fondamentales. La première est la peur d'un avenir incertain, la peur de perdre son emploi, la crainte de voir ses revenus diminuer, la crainte pour les pays d'être marginalisés. La seconde est un sentiment d'injustice, l'idée qu'une fois de plus, ce sont les pauvres et les faibles qui paieront le prix de la mondialisation.

Contre la peur, il n'y a qu'un remède. Nous devons montrer concrètement qu'il y a une vie après la mondialisation. Les individus vivent beaucoup plus dans l'avenir que dans le présent. Mais la foi dans l'avenir est synonyme d'espoir. Et l'espoir ne s'accommode pas de l'injustice. A mesure que les frontières nationales s'estompent et qu'un marché unifié commence à y apparaître, la concurrence s'exacerbe. La concurrence, comme n'importe quel jeu, a besoin de règles équitables et d'arbitres respectés, de règles permettant aux pays et aux individus de se concurrencer sur un pied d'égalité, de gouvernements efficaces et d'organisations internationales pour faire appliquer ces règles.

C'est dans ce contexte que le "Partenariat pour le développement" adopté par la Conférence à Carthagène en 1992 doit jouer un rôle concret dans la période à venir. Le partenariat implique la solidarité, de se tenir côte à côte et d'aider ceux qui sont en situation d'infériorité face à une économie

mondiale plus compétitive. La logique de concurrence doit être contrebalancée par une logique de solidarité.

C'est en cela que réside la vocation de la CNUCED. La CNUCED doit rester, et restera, le gardien de la conscience du monde en matière de développement, en s'efforçant d'instaurer plus d'équité et de réduire les disparités entre les nations. Ces disparités s'accroissent. Et elles risquent d'être aggravées, du moins dans un premier temps, par les forces de la mondialisation et de la libéralisation.

Mais ce n'est pas une raison pour être pusillanime ou pour abandonner le combat. C'est au contraire une raison pour adopter de nouveaux outils, dont ceux de la technologie de l'information, et de nouvelles stratégies de développement, en particulier pour les PMA, les petites économies et les pays dont les recettes d'exportation dépendent d'un ou deux produits de base. Nous devons inventer de nouvelles stratégies d'économie de marché permettant de mobiliser les capitaux privés et les compétences pour ouvrir des perspectives économiques aux pauvres, au niveau national, et aux pays pauvres, au niveau mondial.

Nombre de ces pays se trouvent ici, en Afrique, ce qui donne un éclairage particulier à la présente Conférence. Leur vulnérabilité croissante face aux aléas des forces économiques mondiales doit être reconnue par les institutions multinationales et la communauté internationale dans son ensemble, et des solutions appropriées, adéquates et rapides doivent être trouvées.

De plus en plus, la CNUCED doit offrir aux pays en développement des conseils pratiques et un appui concret, soigneusement adaptés aux différents stades de développement et d'intégration dans l'économie mondiale. Dans le même temps, elle doit conserver son rôle d'instance universelle de débat et de création de consensus sur les questions de développement, tout en apportant aux membres les outils intellectuels dont ils ont besoin par une recherche

macro-économique de qualité, soucieuse du développement. L'un sans l'autre serait condamner l'organisation à des efforts vains.

LA TACHE A ACCOMPLIR

S'agissant des tâches spécifiques qui devraient être celles de la CNUCED dans la période à venir, on peut d'emblée faire une distinction utile entre les pays en développement qui ont besoin qu'on les aide à développer leurs capacités de production et ceux qui ont un problème d'accès - que ce soit aux marchés, aux capitaux ou à la technologie. La CNUCED a les moyens propres d'agir dans les deux cas. Aider les pays en développement et les pays en transition à s'intégrer de façon plus harmonieuse et plus complète dans le système commercial et économique international est manifestement une tâche essentielle.

A la lumière du Cycle d'Uruguay et de la création de l'Organisation mondiale du commerce, la CNUCED possède des moyens uniques pour entreprendre plusieurs tâches étroitement liées. Premièrement, préparer les pays en développement et les pays en transition ayant engagé une procédure d'adhésion à l'OMC - ils sont actuellement au nombre de 29 - aux exigences nouvelles auxquelles ils devront faire face; leur expliquer les perspectives qu'offre un environnement réglementaire plus prévisible, et les conseiller quant aux conséquences de la mondialisation et de la libéralisation.

Deuxièmement, mandat devrait être donné à la CNUCED d'aborder, d'un point de vue tant macro-économique que micro-économique, les problèmes de la marginalisation et de l'exclusion. Ces questions ne sont aucunement nouvelles. Mais la volonté politique de mener une action concrète à cet égard a jusqu'ici fait largement défaut. Ce serait une aberration historique qu'une force destinée à unifier le monde et à en faire un ensemble intégré conduise à l'exclusion de peuples, de pays et de continents. Deux milliards d'exclus n'ont pas encore bénéficié du succès universel du modèle d'économie de marché.

Mais le marché et les forces du secteur privé qui en assurent le fonctionnement peuvent et doivent servir à l'intégration des pauvres.

Le développement durable a été l'un des éléments des travaux que nous avons menés jusqu'ici, et il faudrait continuer de l'encourager et de le promouvoir. Nos travaux sur le commerce et l'environnement en sont un exemple. A cet égard, je suis convaincu que l'économie de l'environnement deviendra bientôt une question d'une importance et d'un intérêt croissants pour tous les décideurs. La CNUCED serait en mesure d'apporter une contribution utile aux travaux de recherche qui doivent être faits.

Je pense aussi que la CNUCED doit accorder davantage de place à l'investissement et au développement des entreprises, qui sont le véritable moteur de la croissance, le seul moyen de créer des emplois. La CNUCED partage avec d'autres la conviction que la promotion des petites et moyennes entreprises en particulier est essentielle pour les pays en développement. Parallèlement, les sociétés transnationales ont la capacité d'apporter aux pays un ensemble sans équivalent de facteurs de croissance et de développement. Comme la CNUCED l'a déjà noté, ces grands acteurs de la scène mondiale sont de plus en plus présents dans les pays en développement.

Les relations entre la CNUCED et l'OMC ont récemment été, pour certains, une source d'interrogations. Il convient d'abandonner toute crainte qu'il n'y ait pas suffisamment de place pour les deux organisations. Des liens vigoureux et croissants s'établissent entre la CNUCED et l'OMC, dans un contexte de complémentarité et de synergie explicites. Le programme conjoint d'assistance technique aux pays africains que M. Ruggiero et moi-même avons annoncé vendredi dernier en est une preuve.

S'il est vrai que les ONG, les instituts de développement et d'autres éléments de la société civile jouent un rôle de plus en plus dynamique dans le développement, il nous incombe alors à tous de mieux les associer aux travaux

de la CNUCED. J'espère vivement que la présente Conférence saura ici faire ce qu'il faut pour leur donner la place qu'ils méritent dans notre activité quotidienne en faveur du développement.

CONCLUSION

En conclusion, permettez-moi de souligner une fois de plus qu'il nous faut parvenir à un consensus sur une stratégie équilibrée de croissance et de développement. Nous devons nous efforcer de conjuguer concurrence et solidarité, d'équilibrer l'efficacité des marchés en matière de création de richesses et d'innovation avec la nécessité d'un Etat efficace capable de fournir les bases juridiques et institutionnelles de la croissance, de la répartition du revenu et du développement humain. Nous devons reconnaître que chaque pays est avant tout lui-même responsable de l'adoption des politiques macro-économiques rationnelles nécessaires à son développement et, comme le Président du Costa Rica l'a déclaré, que personne ne fera pour nous ce que nous-même ne voulons pas entreprendre. Mais s'il est nécessaire que chacun prenne en main son propre destin, c'est néanmoins loin d'être suffisant. Nous avons absolument besoin d'une communauté internationale qui définisse un environnement économique extérieur propice à la croissance, soit porteur d'un esprit nouveau de coopération pour le développement, et fournisse aide publique et allègement de la dette, en particulier à ceux qui ne pourront survivre et progresser s'ils sont abandonnés à leurs propres faibles moyens.

En résumé, il ne faut aujourd'hui pas moins de détermination qu'il y a 32 ans pour lutter contre les inégalités croissantes, la pauvreté absolue, le désespoir humain. Et surtout, notre premier et principal devoir est à l'égard des plus pauvres parmi les pauvres, des pays les moins avancés, des petites économies et des pays affaiblis. Pour la CNUCED, et pour moi personnellement, c'est une question de profond engagement moral et une question d'honneur que de veiller à ce que nous apportions à ces pays des

services accrus et améliorés, et que nous contribuions réellement à éliminer la pauvreté absolue et cette catégorie même de pays qui est la preuve accablante de notre incapacité de combattre les formes les plus extrêmes de dénuement. Comme cela a souvent été dit, nous serons jugés à la façon dont nous traitons les membres les plus faibles et les plus vulnérables de la communauté internationale, en l'occurrence, de la communauté de la CNUCED.

Cela me ramène au thème de la justice, et de la justice avant tout pour ce continent si marginalisé et sacrifié où nous réunissons aujourd'hui, l'Afrique. La violence, la souffrance et la pauvreté de l'Afrique constituent sans doute l'échec le plus grand et le plus grave du Xxe siècle. Nous avons tous une dette à l'égard de l'Afrique pour ce que nous lui avons soutiré pendant des siècles. Je viens d'un pays qui s'est dans une très large mesure construit grâce au travail forcé de milliers d'Africains, un pays où un politicien conservateur déclarait il y a 150 ans au Parlement : "L'Afrique civilise l'Amérique." Ces propos visaient à défendre l'institution de l'esclavage. Mais ils disaient la vérité, car ce sont le talent, la souffrance et le labeur de millions d'Africains qui ont contribué à la civilisation de mon pays et de nombre de nos pays. Nous n'avons jamais rendu à l'Afrique ne serait-ce qu'une faible partie de ce que nous lui avons pris et je crains que les mots du poète T.S. Eliot ne puissent que trop bien s'appliquer à nous :

"Tout ce que nous avons hérité des fortunés

Nous l'avons pris aux vaincus."

Le moment est venu de commencer de rembourser cette immense dette humaine et sociale, qui dépasse de beaucoup en ampleur cette autre dette qu'est la dette financière à l'égard des banques et des gouvernements. Nous devons apporter des réponses raisonnables et pratiques aux besoins de l'Afrique, inspirés par un autre grand homme qui a consacré sa vie à soigner les

Africains, Albert Schweitzer, et qui se disait "pessimiste dans la connaissance, mais optimiste dans l'espoir et l'action". Et je citerai T.S. Eliot à nouveau :

"L'Histoire peut être asservissement

L'Histoire peut être liberté".

Il dépend de nous aujourd'hui que l'Histoire libère les peuples de la faim, du dénuement, de la maladie. Nous n'avons pas besoin pour cela de rejeter notre passé. Nous devons au contraire raviver notre inspiration originale et notre soif initiale de justice et de progrès si nous voulons dans le même temps réinventer la CNUCED et revenir à ce qui était et à ce qui reste valable dans le passé de l'institution. A l'avenir, lorsque les peuples se souviendront de cette Conférence marquant la renaissance de la CNUCED, j'espère qu'ils nous appliqueront les paroles de T.S. Eliot :

"Dans notre origine réside notre fin, dans notre fin se trouve notre origine."
